

Décharge de responsabilité et d'inscription

Je, soussigné, reconnais que la pratique du patin à roues a lignées, du skateboard, du BMX ou de tout autre sport pratiqué à la Maison des jeunes et que l'utilisation des sauts, modules, rampes et « rails » du Skatepark et toutes autres installations comporte des risques d'accidents et de blessures. Je reconnais également que je peux être blessé par la perte de contrôle d'un autre usager. J'accepte ces faits et décharge de toute responsabilité à cet égard La Maison des jeunes La Porte Ouverte, organisme communautaire pour les jeunes de 9 à 17 ans, et ses partenaires, commanditaires, employés, représentants et dirigeants ainsi que la Ville de Longueuil.

Je reconnais avoir les habiletés et les capacités physiques et intellectuelles nécessaires pour pratiquer de façon sécuritaire cette activité sportive exigeante.

En cas d'accident, j'accepte que le personnel de la Maison des Jeunes La Porte Ouverte intervienne et qu'il communique avec les ambulanciers si nécessaire. Il est de mon devoir de détenir toutes les assurances de responsabilité civile et personnelle en cas d'accident et/ou de frais ambulancier et/ou de bris, perte ou vol d'objets personnels ou d'assumer personnellement tous les frais inhérents.

Le port des équipements de protection est obligatoire tel que stipulé dans les règlements. Les usagers de La Maison des jeunes qui ne respectent pas les règlements n'auront pas accès au Skatepark et pourraient même se voir expulsés, la durée de l'expulsion reste à la discrétion des intervenants. Aucun remboursement ne sera effectué.

La Maison des jeunes n'est en aucun cas responsable de la perte, vol ou dommage causés aux biens personnels du participant, visiteurs ou autre.

Durant l'année, il se peut que les intervenants de la Maison des Jeunes (MDJ), prennent des photos ou réalisions des vidéos à différentes occasions (sorties, activités spéciales, projets, concours, etc.).

J'autorise La Maison des jeunes La Porte Ouverte à prendre des photos ou réalisions des vidéos à différentes occasions (sorties, activités spéciales, projets, concours, etc.).

Pour avoir accès au Skatepark de la Maison des jeunes La Porte Ouverte, une signature du jeune et de son parent ou son tuteur légal doit être fait suite à la lecture et l'accord de ce document. Il faudra débourser une somme de 5\$ pour devenir membre, qui sera valide pour la durée d'un an.



SIGNATURE du JEUNE	SIGNATURE du PARENT ou TUTEUR LÉGAL
des jeunes La Porte Ouverte m'a expliqué la teneu le tout.	ur des présentes et des règlements et j'accepte
Je déclare que j'ai lu, que je comprends et que je ı	
Allergies :	
Numéro de carte d'assurance maladie :	
Téléphone en cas d'urgence :	
Personne à contacter en cas d'urgence :	
Téléphone de Maison :	
Adresse :	
Prénom :	
Nom :	
Date de naissance (JJ/MM/AA) :	
Date d'aujourd'hui	
Jeune 9-11 ans Jeune 12-17 ans	
Féminin Masculin	
Fiche de membre	

Décharge photo et vidéos

DEMANDE D'AUTORISATION	Choisissez les cases appropriées					
Pour diffusion sur CD ou DVD ou	CD, DVD ou papier		Pages Web		Autres	
parution sur Internet	J'autorise	Je refuse	J'autorise	Je refuse	J'autorise	Je refuse
Maison des Jeunes La Porte Ouverte	(initiales)	(initiales)	(initiales)	(initiales)	(initiales)	(initiales)
J'autorise l'utilisation de photos individuelles de						
mon enfant.						
J'autorise l'utilisation de photos de groupe sur						
lesquelles figure mon enfant.						
J'autorise l'utilisation d'enregistrements audio /						
vidéo dans lesquels mon enfant apparaît.						